



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Communauté de communes de Brocéliande (35)

Un programme d'actions de développement durable co-construit avec les acteurs

La Communauté de communes a utilisé une méthode participative et innovante, la "DDmarche", pour définir un programme structuré d'actions de développement durable pour son territoire : mobilités, circuits courts, énergies renouvelables, marchés publics...

A 20 km au sud-ouest de Rennes, s'étirant sur la route nationale Rennes-Vannes-Lorient, la Communauté de Communes de Brocéliande rassemble 8 communes et plus de 18 000 habitants. Cette situation privilégiée combinée à un fort attrait touristique contribue au dynamisme du territoire qui ne connaît que 7,6% de chômage.

➤ Structurer les actions

L'intercommunalité mène depuis plusieurs années des actions diverses en matière d'environnement et de développement durable : dans le cadre de sa compétence déchets avec la mise en place de la redevance incitative et des opérations de prévention et de réduction des déchets, avec le développement de chaufferies bois pour des équipements intercommunaux (Paimpont, Plélan-le-Grand)...

Les communes ont elles-mêmes mené plusieurs actions en matière de maîtrise de l'énergie et de production d'énergies renouvelables, d'approvisionnements locaux... Pour autant, les communes et l'intercommunalité ne disposaient pas d'un inventaire exhaustif de ce qui avait été fait par les uns et par les autres, ni d'un programme intercommunal concerté de développement durable. Sous l'égide de Bernard Ethoré, Président, une démarche globale a donc été initiée et pilotée par Murielle Douté-Bouton, Vice-Présidente et Cécile Piel, chargée de mission habitat et développement durable. L'objectif est de « structu-



Entre 50 et 70 personnes ont participé aux soirées animées par le CPIE de Brocéliande pour co-construire le programme d'actions

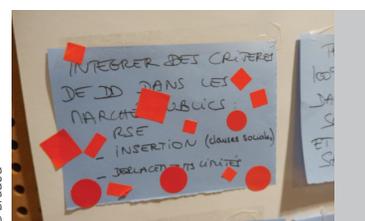
rer nos actions et les rendre encore plus visibles auprès des ménages et des collectivités en inscrivant toutes ces initiatives dans un schéma global » résume Bernard Ethoré.

➤ Une démarche en 3 temps

Initiée en octobre 2016, la démarche a été menée en 3 temps :

- une phase « diagnostic et enjeux du territoire » réalisée en interne puis partagée lors d'une soirée de co-construction avec les acteurs du territoire (18 mai 2017),
- une phase « construction du programme d'actions » également élaborée avec les acteurs du territoire au cours d'une nouvelle soirée (16 juin),
- une mise en oeuvre opérationnelle après la présentation du pro-

La DDmarche



La DDmarche est une méthode conçue par l'UNCPIE et Territoires conseils pour établir un programme d'actions partagé de développement durable, en moins d'un an, à l'échelle d'un EPCI. La CC de Brocéliande est le 1er territoire breton à le mettre en oeuvre. « Cela nous permet d'être en réseau avec 6 autres EPCI à l'échelle nationale et d'échanger sur nos méthodes, sur l'avancement de notre projet », témoigne Murielle Douté-Bouton. ■

gramme d'actions définitif au cours d'une ultime soirée (février 2018) au cours de laquelle les participants étaient invités à s'inscrire aux groupes de travail « actions ».

➤ Trois partenaires

Pour accompagner sa démarche, la communauté de communes s'est entourée de 3 partenaires :

- Territoires Conseils, qui anime un réseau national de territoires engagés dans des démarches de développement durable et qui diffuse la méthodologie de la "DDmarche", « qui correspondait au type de démarche très pragmatique que nous souhaitons mettre en oeuvre » se satisfait Murielle Douté-Bouton.
- le CPIE de Brocéliande spécialisé dans les démarches participatives, qui accompagne l'EPCI de manière suivie et assure l'animation lors des étapes de co-construction avec les acteurs du territoire.
- BRUDED qui apporte un regard extérieur sur la démarche, indique les points de vigilance, fait le lien avec d'autres initiatives du réseau et partenaires, puis apporte son concours aux actions concrètes de la communauté de communes.

➤ Un diagnostic en interne

L'EPCI a décidé de mener intégralement sa démarche en interne. « Nous ne souhaitons pas un diagnostic réalisé par un bureau d'étude que les élus et les services auraient eu du mal à s'approprier. Notre démarche se voulait pragma-

“ Nous souhaitons structurer nos actions et les rendre encore plus visibles auprès des ménages et des collectivités en inscrivant toutes ces initiatives dans un schéma global. ”



Bernard Ethoré, président

tique et visait à aller rapidement vers un programme d'actions » confirme Murielle Douté-Bouton. C'est donc elle et Cécile Piel, appuyées par Laurence Loisel, DGS et les services de l'EPCI, qui ont assuré la réalisation du diagnostic. Celui-ci a consisté à :

- rencontrer en binôme, élue-chargée de mission, l'ensemble des maires des 8 communes et les acteurs du territoire : associations, entreprises... identifiés comme menant des actions volontaristes de développement durable,
- rassembler et compiler de nombreuses données issues des communes, de l'intercommunalité ou des syndicats de collectivités,
- inventorier les pratiques de la communauté de communes.

➤ Une co-construction

L'ensemble du processus de co-construction a été établi très en amont et rappelé à chaque étape. Les qualités d'animation du CPIE ont permis d'avoir des événements à la fois productifs et conviviaux. « Il y a eu beaucoup de participants,

d'échanges, d'idées » se réjouit le Président. De fait, chaque soirée a compté entre 50 et 70 participants, dont environ 1/4 d'élus, 1/4 de partenaires institutionnels, 1/4 d'habitants et d'associatifs, 1/4 d'autres acteurs et quelques agents. A chaque phase, la validation s'est faite en commission développement durable - élargie à l'ensemble des maires - « qui a souhaité garder et respecter les orientations et actions issues des soirées de travail » témoigne Murielle Douté-Bouton.

➤ Le programme d'actions

Dix orientations sont ressorties des groupes de travail donnant lieu à 150 propositions d'actions. 27 ont été retenues comme prioritaires compte tenu de l'importance de leur enjeu pour le territoire et de la capacité de l'EPCI à les mettre en oeuvre. Parmi les chantiers à mener, on trouve la liaison des communes entre-elles par un réseau cyclable, la réalisation d'un schéma de développement des énergies renouvelables, le soutien au développement des circuits courts ou l'exemplarité des marchés publics. Un budget de 441 000 € a été voté, « hors temps agent, investissement pour réaliser les aménagements cyclables, mise en oeuvre du PCAET... » et « en comptant sur de nouveaux soutiens financiers » indique la Vice-Présidente qui compte sur BRUDED « pour alimenter la Communauté de communes en retours d'expériences similaires » afin de l'aider à avancer rapidement. ■



Les défis du territoire mis en image par un dessinateur sur la base de l'expression des participants lors de la 1ère soirée

CONTACTS

Murielle Douté-Bouton, vice-présidente et Cécile Piel, chargée de mission habitat et développement durable - 02 99 06 84 45 - cecile.piel@cc-broceliande.bzh

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

